

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du préfet	3
2. Mot de la direction	3
3. L'équipe de la MRC	4
4. Le territoire du Val-Saint-François	5
5. Conseil de la MRC	6
5.1. Énergies renouvelables : une réflexion collective en marche	6
5.2. Orientations territoriales	6
5.3. Plan climat	7
5.4. Plan d'action 2024-2027	7
5.5. Réforme des comités	7
5.6. Évaluation des services aux municipalités, entreprises et organismes	7
6. Soutien au milieu	8-9
7. Environnement et gestion des matières résiduelles	10
7.1. L'écocentre régional	11
7.2. Projet pilote pour la gestion des gros rebuts	12
7.3. Économie circulaire	12
8. Développement socioéconomique	13
8.1. Conseil aux entreprises	13
8.2. Tourisme	14
8.3. Socioculturel	16
8.4. Développement agroalimentaire	16

9. Aménagement et gestion du territoire	17
9.1. Poursuite de l'entente en urbanisme	17
9.2. Révision du schéma d'aménagement et de développement	17
9.3. Patrimoine immobilier	18
9.4. Réseau cyclable	19
9.5. Plan régional des milieux humides et hydriques	19
9.6. Service Cours d'eau	21
9.7. Service régional des forêts	21
9.8. Service de géomatique et de cartographie	21



MOT DU PRÉFET

C'est avec fierté que je vous présente notre rapport annuel 2024. Il présente l'essentiel des activités et projets qui ont animé l'équipe de la MRC au cours de la dernière année.

Vous verrez qu'elle n'a pas chômé! Entre notre démarche de consultation sur les énergies renouvelables, le lancement des travaux du futur plan climat, la réforme de la collecte sélective, la finalisation du plan de développement de la zone agricole, la révision de notre schéma d'aménagement et de développement et celle de notre schéma de couverture de risque en sécurité incendie, il a aussi fallu s'occuper des activités courantes, soit de soutenir nos entreprises et d'offrir des services à nos municipalités et à la population.

L'année 2024 fut notamment l'occasion de célébrer les 20 ans de notre écocentre. Comme vous le verrez dans ces pages, nous sommes toujours de plus en plus nombreux et nombreuses à utiliser ses différents services (dépôt de matières, conteneurs de réemploi, ouverture en hiver, collectes de résidus domestiques dangereux, etc.). Nous pouvons nous en réjouir, car cela signifie que nous avons notre environnement à cœur et que nous posons des gestes concrets pour réduire l'enfouissement de déchets et pour donner une seconde vie à de nombreux matériaux et objets. Cela signifie aussi que notre écocentre est une richesse collective que nous travaillerons à développer encore davantage dans les prochaines années.

Je vous souhaite une bonne lecture!



Pierre Tétrault

*Maire de Valcourt,
préfet de la MRC du
Val-Saint-François*

MOT DE LA DIRECTION

Vous tenez entre vos mains notre troisième rapport annuel. Dans les dernières années, la MRC a adopté une approche de communication proactive avec la collectivité, afin de mieux faire connaître le rôle important qu'elle joue dans plusieurs sphères ayant un impact sur la qualité de vie et la vitalité de notre territoire (appui aux entreprises, promotion touristique, protection des milieux humides et hydriques, développement de la zone agricole, aménagement du territoire, développement culturel, etc.). À travers nos outils de communication, nous souhaitons aussi être davantage en dialogue avec vous, afin de bien comprendre vos besoins et y répondre de manière pertinente.

J'espère que vous apprécierez les différentes initiatives portées par l'équipe de votre MRC au cours de l'année 2024. J'espère aussi que vous ferez des découvertes et qu'elles vous donneront envie d'en savoir encore davantage! Sans une équipe, rien n'est possible. Je souhaite souligner l'engagement et le professionnalisme exceptionnels de celle que j'ai le plaisir de diriger. Je suis très fière de ce que nous accomplissons au quotidien pour notre population, nos entreprises et nos municipalités. Bravo pour cette belle année!

Bonne lecture!



Geneviève Giasson

*Directrice générale,
MRC du Val-Saint-
François*

L'ÉQUIPE DE LA MRC

ADMINISTRATION

(810, montée du Parc, Richmond)

Geneviève Giasson,
directrice générale
Katherine Dubois,
adjointe de direction
Eugénie Cadieux-
Pinsonnault,
*coordonnatrice des finances
et de l'administration*
Alexandre Khazanov,
conseiller en sécurité publique
Ana Rosa Mariscal,
*conseillère en communica-
tions et relations publiques*
Cindy Lacroix,
*adjointe à la comptabilité
et réceptionniste*

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Karine Bonneville,
*directrice de l'aménagement
et de la gestion du territoire*
Nancy Daigle,
*adjointe administrative,
service de l'aménagement du
territoire et de l'environnement*
Isabelle Pellerin, *adjointe
administrative, service de
l'aménagement du territoire
et de l'environnement*

Julie Poulin,
*géomaticienne et conseillère
aux cours d'eau*
Michaël Lemay,
*géomaticien et inspecteur
forestier*
Marie-Josée Laforge,
*chargée de projet, développe-
ment du réseau cyclable*
Maxime Turcotte,
*coordonnateur à
l'aménagement du territoire*
Joey Savaria,
urbaniste
Jeanne Lauzon Bélanger,
*agente de développement,
patrimoine immobilier*
Chantal Lefebvre,
*agente de développement,
patrimoine immobilier*

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR)

Ann Bouchard,
*coordonnatrice,
environnement et gestion
des matières résiduelles*
Judith Ellyson,
*agente en environnement
et en aménagement du
territoire*

Levente-Charles Bocz,
*chargé de projet,
écoresponsabilité et
changements climatiques*
Martin Lemieux,
conseiller à l'écocentre

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

(666, chemin Keenan, canton de
Melbourne)

Stéphane Pelletier,
*préposé à l'écocentre, coor-
donnateur des opérations*
Daniel Jacques,
*préposé à l'écocentre,
responsable de la
maintenance*
Martin Paquet,
préposé à l'écocentre

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

(300, rue du Parc-Industriel, Windsor)

Mélanie Chartré,
*directrice du développement
socioéconomique*
Vanessa Latulipe,
*adjointe administrative et
aux communications*

Catherine Gadbois-
Laurendeau,
*agente en développement
socioculturel*
Véronique Gagnon,
*agente de développement
agroalimentaire*
Geneviève Fournaise,
*conseillère en développement
touristique*
Louis-Philippe Laplante,
*conseiller aux entreprises —
volet innovation*
Alexia Lemoine,
*conseillère aux entreprises —
volet marketing*
Lyne Logan,
*conseillère aux entreprises —
volet analyse financière*
Marypascal Beauregard,
*conseillère aux entreprises —
volet transfert d'entreprise*

COUR MUNICIPALE

(3, rue Greenlay Sud, Windsor)

Guylaine Lampron,
*directrice administrative
et greffière adjointe*
Jessica Paquette,
*adjointe administrative
au greffe et perceptrice*

LE TERRITOIRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



18 municipalités
superficie de
1413 km²



33 239
habitantes
et habitants



82 % de son
territoire en zone
agricole



un écocentre régional
et un écocentre
occasionnel

1. Bonsecours
2. Cleveland
3. Kingsbury
4. Lawrenceville
5. Maricourt
6. Melbourne Canton
7. Racine
8. Richmond
9. Saint-Claude
10. Saint-Denis-de-Brompton
11. Sainte-Anne-de-la-Rochelle
12. Saint-François-Xavier-de-Brompton
13. Stoke
14. Ulverton
15. Valcourt Ville
16. Valcourt Canton
17. Val-Joli
18. Windsor



CONSEIL DE LA MRC

Le conseil de la MRC a tenu des [séances mensuelles publiques](#) tout au long de l'année 2024, en plus d'animer des ateliers de travail permettant aux élu.es d'approfondir leur compréhension de différents sujets concernant la MRC. Dans ces ateliers, il a été question, notamment, de la réforme de la collecte sélective, du transport collectif et adapté, de la révision du schéma d'aménagement et de développement, du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, d'énergies renouvelables et du plan climat.

5.1 Énergies renouvelables : une réflexion collective en marche

Au printemps 2024, la MRC a amorcé une démarche de réflexion collective afin de mieux comprendre les enjeux liés aux [énergies renouvelables](#) et de définir les conditions d'intégration de futurs projets sur le territoire.

Un comité directeur regroupant neuf maires, des membres de l'équipe de la MRC et des directeurs et directrices générales de municipalités a été mis en place pour piloter cette initiative. Ce comité s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année et poursuivra ses travaux en 2025.

Dans un souci de transparence et d'implication citoyenne, la MRC a organisé une séance d'information publique en juin, suivie d'ateliers participatifs en novembre réunissant population et partenaires du milieu. Pour élargir la consultation, un sondage en ligne a permis de recueillir un large éventail d'opinions à travers la population du Val-Saint-François.

5.2 Orientations territoriales

En 2023, une démarche stratégique avait été menée afin de doter le Val Saint-François de cinq orientations territoriales permettant de guider les décisions des acteurs du milieu dans les années à venir.

La MRC a entrepris, au début de 2024, des rencontres avec les conseils municipaux pour renforcer l'engagement des municipalités envers ces [orientations](#). Ce dialogue a permis d'échanger sur les priorités locales et d'assurer une mobilisation autour des grands objectifs du territoire.

Au printemps, la MRC a également convié ses partenaires à une journée de concertation favorisant les échanges et la collaboration entre les différentes organisations du territoire. Cet événement a permis de jeter les bases de projets structurants pour le développement du Val-Saint-François.



5.3 Plan climat

En 2024, le conseil de la MRC a fait connaître au Gouvernement du Québec son intention de se doter d'un premier plan climat pour le Val-Saint-François. Ce projet ambitieux débutera en 2025 et aura pour objectif de renforcer la résilience du territoire face aux défis reliés aux changements climatiques.

Une politique d'approvisionnement local et responsable pour la MRC du Val !

Le 16 octobre 2024, la MRC a franchi une nouvelle étape en matière de développement durable en adoptant une politique d'approvisionnement local et responsable. Cette initiative vise à revoir les pratiques d'achat de la MRC et de ses partenaires pour concrétiser les actions suivantes :

- réduire l'empreinte environnementale des biens et services acquis
- soutenir l'économie locale et les savoir-faire régionaux
- encourager des pratiques d'approvisionnement éthiques et responsables

Grâce à cette politique, la MRC se dotera d'outils de sensibilisation et d'accompagnement pour le personnel responsable des achats, tant au sein de la MRC que dans les municipalités et les entreprises du territoire.

Cette initiative s'inscrit dans une vision plus large : faire du Val-Saint-François un modèle en matière de développement durable, tout en tenant compte des enjeux économiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

5.4 Plan d'action 2024-2027

Afin d'assurer la mise en œuvre de la [planification stratégique de la MRC](#), adoptée en septembre 2023, l'équipe a élaboré un plan d'action 2024-2027. Des outils de gestion ont, de plus, été mis en place pour suivre l'avancement des activités de la MRC de manière efficace et structurée.

5.5 Réforme des comités

Une révision des rôles et de la composition des comités de la MRC a permis de renforcer l'implication des élu.es et de personnes du milieu. Cette réforme permet d'améliorer le partage d'information au sein du conseil et de soutenir la mise en œuvre des plans d'action et des projets de la MRC.

5.6 Évaluation des services aux municipalités, entreprises et organismes

Dans le but d'offrir des services de qualité répondant bien aux attentes, la MRC a effectué un sondage et a tenu des groupes de discussion auprès de ses principaux clients. Cet exercice a permis d'évaluer le niveau de satisfaction envers les services existants mais aussi d'identifier les pistes d'amélioration et les besoins émergents. Ces informations permettront de travailler à optimiser l'offre au cours des prochaines années.

SOUTIEN AU MILIEU

Un montant de 1 064 065 \$ a été investi dans les communautés du Val-Saint-François cette année.

Fonds à disposition du milieu pour la réalisation de divers projets	Organisations soutenues et montants octroyés	
Fonds écoresponsable	7 786 \$	• Millette et fils • La Potinerie, magasin général • Centre d'action bénévole Valcourt et Région
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2024	19 304 \$	• Maison de la famille Les Arbrisseaux
Fonds de soutien aux projets structurants —organismes 2024	68 080 \$	• Centre d'art de Richmond • Coopérative d'initiatives et d'entrepreneuriat de Lawrenceville (CIEL) • CPE chez tante Juliette • Maison de la famille Les Arbrisseaux • Société d'agriculture du Comté de Richmond • Camp Kinagalawi • Corporation du pays de l'ardoise
Fonds de soutien aux projets structurants — municipalités 2024	162 000 \$	• Piste à rouleaux (pumptrack) (Stoke) • Église communautaire et culturelle (Lawrenceville) • Éclairage automatisé-spécialisé parc (Saint-Claude) • Terrain de balle-bonification-agrandissement (Saint-Claude) • Cuisine communautaire (Maricourt) • Amélioration des interactions sociales (Saint-François-Xavier-de-Brompton) • Aménagement des infrastructures récréatives (Kingsbury) • Sentier de la Samare (Valcourt) • Aménagement de balançoires au parc Lamour (Cleveland) • Panneaux d'entrée et de sortie (Val-Joli)



Fonds Local d'Investissement (FLI) et Fonds Local de Solidarité (FLS)	760 000 \$	• Quatre dossiers de relève • Cinq dossiers en consolidation/expansion
Journées de la culture — Les rencontres Hydro-Québec 2024	10 000 \$	• Bibliothèque de Bonsecours • Café Fabulé • Centre d'art de Richmond • Fondation J.-A. Bombardier • Société du patrimoine de Racine-Brompton-Gore • Moulin à laine d'Ulverton • Municipalité d'Ulverton • Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Entente de développement culturel	36 895 \$	• 10 000 \$ – Projets « relève OSBL culturels » • Centre d'art de Richmond • Moulin à laine d'Ulverton • 10 000 \$ – Projets « médiation culturelle » • REDA (Bordalo), Valcourt • Volute et Rosace, Kingsbury • Mon autoportrait, Valcourt 2030 • Musique du monde, Ulverton • 7 710 \$ – Projets « littératie » • Lire la forêt, Kingsbury • Contes d'ici et d'ailleurs, Richmond • Bonification de l'offre culturelle à la bibliothèque de Saint-Claude, municipalité de Saint-Claude • 9 185 \$ – Projets « personnes âgées » • Le courrier des aîné.es : échanges épistolaires et cabaret littéraire • Club de lecture de Kingsbury pour les personnes âgées • Atelier de cirque et causerie café



ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2024, la MRC du Val-Saint-François a poursuivi ses efforts pour réduire l'empreinte environnementale du territoire. Elle a mis en place des initiatives favorisant, entre autres, le recyclage, la valorisation des matières résiduelles et l'économie circulaire.



7.1 L'écocentre régional

Pour une troisième année consécutive, l'écocentre régional a ouvert ses portes en hiver, les premiers samedis du mois, de janvier à avril. En 2024, 402 personnes ont profité de cet horaire élargi.

La MRC a réalisé plusieurs changements à l'écocentre grâce à une aide financière de 46 630,50 \$ de Recyc-Québec, dans le cadre du Programme d'optimisation du réseau d'écocentres québécois. Ces fonds ont permis d'offrir une meilleure expérience aux usagers et usagères grâce aux améliorations suivantes :

- L'installation sur les lieux d'un nouvel affichage clair et informatif
- La rénovation de l'espace d'accueil du bâtiment principal
- L'ajout d'un conteneur pour la récupération des matelas
- L'optimisation de la collecte de piles dans les municipalités du territoire

Par ailleurs, l'écocentre a été reconnu comme un point de dépôt officiel AgriRÉCUP grâce à la mise en place d'un espace pour la récupération de plastique agricole et autres matières. Ce sont 163 personnes qui ont utilisé ce service pour déposer, entre autres, des sacs de semences, de pesticides, de fertilisants, de moulée et de litière agricole.

L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL DU VAL-SAINT-FRANÇOIS ÉVOLUE DEPUIS 20 ANS

Après 20 ans d'existence, l'écocentre du Val-Saint-François demeure un pilier de la gestion des matières résiduelles dans la MRC, soutenant l'engagement de la MRC d'offrir un environnement plus durable et une économie circulaire renforcée.

Depuis sa création en 2004, l'écocentre régional du Val-Saint-François joue un rôle essentiel dans la gestion des matières résiduelles et la promotion du recyclage dans la région.

La création d'un écocentre était une initiative ambitieuse issue du Plan de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François. L'objectif était clair : réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement grâce à la sensibilisation et à l'implantation de nouveaux services. Durant sa première année, l'écocentre a accueilli 242 personnes et permis la récupération de 49,1 tonnes de matières. En comparaison, l'année 2024 aura été marquée par un record de fréquentation, comptant près de 11 000 visites. Voilà une belle démonstration de l'importance

grandissante de l'écocentre pour la communauté.

Au fil des ans, les lieux n'ont cessé d'évoluer pour mieux répondre aux besoins environnementaux et citoyens, par exemple :

- En 2013, l'écocentre a été reconnu comme point de dépôt autorisé de déchets électroniques d'ARPE Québec.
- En 2014, on y a instauré la collecte de tubulures d'érablière.
- En 2016 et en 2017, c'est le recyclage du verre et du polystyrène qui y a été introduit.
- En 2022, l'écocentre est devenu un point de dépôt autorisé GoRecycle pour les appareils ménagers contenant des halocarbures.

- En 2023 et en 2024, la récupération des matelas est devenue possible, et un point de dépôt autorisé de l'Association de gestion responsable des produits a été mis en place, permettant la collecte des contenants pressurisés de combustibles à remplissage unique.

L'amélioration des infrastructures a aussi toujours été une priorité. Par exemple, l'achat d'un chariot élévateur en 2018 a permis d'optimiser la gestion des matières, tandis qu'un horaire hivernal à partir de 2022 a été accueilli favorablement par la population. Dans les dernières années, un nouveau logiciel a facilité la gestion des visites et le poste d'accueil a été réaménagé.

11



7.2 Projet pilote pour la gestion des gros rebuts

Chaque année, plusieurs municipalités de la MRC effectuent deux collectes de gros rebuts. Afin d'explorer une approche plus efficace, deux municipalités ont testé une nouvelle manière de procéder en 2024.

La population de Saint-Claude et de Saint-François-Xavier-de-Brompton a ainsi été invitée à apporter directement ses gros rebuts à l'écocentre régional plutôt que de les déposer en bordure de route. Saint-François-Xavier-de-Brompton a également offert un service de ramassage à domicile et a effectué 24 voyages vers l'écocentre. Résultat : 58 personnes ont pris part à ce projet pilote.

7.3 Économie circulaire

En 2024, la MRC a accueilli Levente-Charles Bocz, chargé de projet, écoresponsabilité et changements climatiques. Sa mission est de soutenir les organisations locales dans leurs initiatives de réduction du gaspillage et d'optimisation des ressources.

Tout au long de l'année, des entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour intégrer des pratiques d'économie circulaire dans leurs activités. De plus, une activité de réseautage sur l'approvisionnement québécois a été organisée, réunissant 31 personnes du secteur manufacturier. Cet événement a permis d'explorer des stratégies pour renforcer la résilience de l'approvisionnement local. À la suite de cette rencontre, trois entreprises ont choisi de poursuivre leur réflexion avec un accompagnement personnalisé.



DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

En 2024, l'équipe de Développement Val-Saint-François (DVSF) a redoublé d'efforts pour faire connaître son offre de soutien aux entrepreneuses et entrepreneurs du territoire. Grâce à des déjeuners-causeries et à des conférences adaptées aux demandes des entreprises, les services d'accompagnement et de conseil ont connus une hausse notable.



8.1 Conseil aux entreprises

Un portrait des réalisations en 2024

Marque employeur

Le service a structuré puis développé son offre de services

Transfert d'entreprise

- Accompagnement de 10 entreprises
- Participation à des mobilisations régionales sur le transfert agricole et entrepreneurial

Déjeuners-causeries

d'Espace entreprendre, en collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Val-St-François

- Moyenne de 25 inscriptions par événement
- Quatre éditions sur des thèmes proposés par les entrepreneurs et répondant à leurs enjeux (infolettres, gestion du temps, changements à la loi sur la santé au travail et croissance des ventes)

Promotion des services

- Quatorzième édition du Cahier économique du Val-Saint-François, publiée en novembre
- 16 envois de l'infolettre mensuelle (et infolettres spéciales) DVSF, suscitant un grand intérêt parmi ses abonnés, avec un taux d'ouverture de 63 %
- Présence active sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)

Performance PME

- Septième édition sous le thème de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique, ayant réuni 37 personnes
- Formule renouvelée avec une conférence, un panel et une période de réseautage

Défi OSEntreprendre

26e édition, avec sept entreprises participantes : quatre pour le volet « Création d'entreprise » et trois pour le volet « Faire affaire ensemble »

Table de vigie

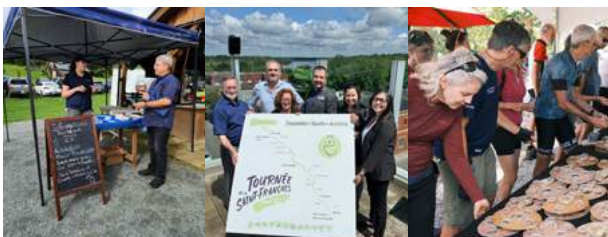
- Redémarrage de cet espace de concertation afin de discuter des enjeux actuels des entreprises

8.2 Tourisme

En mars 2024, Geneviève Fournaise, nouvelle conseillère en développement touristique, a joint l'équipe de DVSF. Elle a rapidement pris le pouls du territoire en explorant ses attraits et en rencontrant les acteurs du milieu.

L'équipe de tourisme, vélo et agroalimentaire ont travaillé de concert à la mise en place de plusieurs initiatives pour faire rayonner le Val-Saint-François durant l'été :

- Retour de l'accueil mobile, pour informer et orienter les visiteuses et visiteurs au cœur des activités et événements
- Lancement de la nouvelle [carte des circuits de vélo de gravelle](#), attirant plusieurs cyclistes sur les routes champêtres du territoire
- Présentation de 17 établissements certifiés Fièremment Vélo ! dans la carte des circuits de vélo de gravelle
- Troisième édition de la sortie agro-vélo Carottes et Garnotte, qui a réuni 56 cyclistes dans la découverte du territoire



Un portrait des réalisations en tourisme en 2024

Démarche image de marque territoriale

Participation aux deux rencontres du comité de pilotage. Deux des cinq étapes de cet exercice sont menées à terme, soit l'élaboration du portrait identitaire et la vision du territoire. Ce projet se poursuit en 2025.

Nouveauté - Moutons et vallons

Collaboration à la mise sur pied d'un circuit agrotouristique, Moutons et vallons, avec l'entreprise Origine. Trois entreprises de production et de transformation alimentaire y sont mises en avant.

Troisième édition de Carottes et Garnotte

En tout, 56 cyclistes ont parcouru 60 km sur les routes de campagne, à la découverte de producteurs locaux et d'un buffet en plein air mettant en vedette des produits régionaux.

Tournée de la rivière Saint-François

Lancement de la Tournée de la rivière Saint-François, fin juin à Drummondville, et début de structuration d'un plan d'action

Création du nouveau comité de suivi du Plan stratégique de développement touristique (PSDT)

Création d'un comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du Plan 2023-2026, dont les travaux commenceront en 2025.

Représentation locale et régionale

Présence au conseil d'administration du Chemin des Cantons et au comité territorial Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE)

LE VÉLO DE GRAVELLE : UN MOTEUR POUR LE TOURISME LOCAL

Le tourisme est un secteur clé du développement économique du Val-Saint-François et le vélo représente un atout majeur pour attirer les visiteurs et les visiteuses. Avec ses paysages bucoliques, ses routes de campagne pittoresques et ses nombreuses entreprises locales à découvrir, la région offre un cadre idéal pour la pratique du vélo de gravelle.

C'est dans cette optique que la MRC a développé une [carte des circuits de vélo de gravelle](#), disponible en ligne en version interactive et sur papier. Cet outil permet aux adeptes de ce sport en plein essor d'explorer le territoire tout en découvrant ses attraits uniques. Grâce à cette initiative, cyclistes et touristes peuvent désormais sillonner la région à travers des itinéraires soigneusement tracés qui combinent plaisir sportif et mise en valeur des richesses locales.

La carte présente en un coup d'œil :

- les neuf circuits officiels de vélo de gravelle
- les trois sentiers du réseau cyclable La Cantonnière
- les trois pistes à rouleaux (pumptracks)
- les deux centres de location de vélos à pneus surdimensionnés (fatbike)
- les trois ateliers de réparation de vélos
- les marchés publics
- les coups de cœur touristiques ainsi que des hébergements
« Bienvenue cyclistes ! » et des établissements « Fièrement vélo ! »

En 2024, la MRC a fait la promotion de son offre vélo en distribuant la toute nouvelle version de sa carte des circuits de vélo de gravelle pour la période estivale et en participant aux campagnes publicitaires de Tourisme Cantons-de-l'Est et de Vélo Mag. Elle a aussi été présente aux salons du vélo de Québec et de Montréal.

SORTIE CAROTTES ET GARNOTTE: UNE TROISIÈME ÉDITION RÉUSSIE!

C'est en septembre, au moment où les couleurs automnales offrent des paysages des plus enchanteurs, que la MRC a tenu sa sortie de vélo de gravelle Carottes et Garnotte, devenue une tradition. Une soixantaine de cyclistes du Val et d'ailleurs ont pu découvrir les merveilles de la région. Au menu de cette édition : deux choix de parcours, un buffet composé majoritairement de produits locaux, une visite et la dégustation de produits de la figue à la Vallée du Moulin, ainsi que la dégustation d'un verre de vin au vignoble Les Vallons de Wadleigh. Cet événement a été un franc succès !



8.3 Socioculturel

En 2024, la MRC a pris un virage important en séparant les mandats du tourisme et ceux de la culture. Une personne a été embauchée pour assurer la mise en œuvre de la politique culturelle et pour accompagner les organismes et municipalités dans leurs projets communautaires.

Un portrait des réalisations culturelles en 2024

Journées de la culture 2024	Sept activités soutenues dans le cadre du programme Les rencontres Hydro-Québec, volet Culture pour tous. Ce programme permet d'offrir des activités d'animation gratuite dans les municipalités de moins de 3 000 personnes.
Représentation dans diverses tables de concertation	• Participation aux rencontres et activités de réseautage de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Val-Saint-François – table de la culture, des loisirs, de l'immigration, de la lutte à la pauvreté, etc. • Soutien aux comités d'accueil des municipalités
Soutien aux comités d'accueil des municipalités	Participation à un comité de Valcourt 2030 et au comité de Culture aux aînés
Entente de développement culturel (EDC) 2024	Déploiement de trois appels de projets : • La relève OSBL culturel • La médiation culturelle • Histoire orale

8.4 Développement agroalimentaire

La révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a été achevée en 2024. On peut désormais le consulter [en ligne](#).

D'autres réalisations ont marqué le développement agroalimentaire à la MRC en 2024 :

- Diffusion de la campagne de promotion Rechercher, acheter et cuisiner, pour promouvoir le [Répertoire agricole et agroalimentaire du Val-Saint-François](#).
- En collaboration avec la MRC des Sources, accompagnement de trois nouvelles cohortes en agroenvironnement (13 producteurs du Val-Saint-François au total) qui portent sur diverses thématiques concernant la santé des sols et la gestion de l'eau. Les rencontres se poursuivront en 2025.
- Conception de cinq portraits de producteurs agricoles, portant sur les bonnes pratiques en agroenvironnement.
- Mise en ligne d'une [boîte à outils](#) sur les bandes riveraines.
- Collaboration aux forums sur la sécurité alimentaire dans le Val-Saint-François et sur les systèmes alimentaires territoriaux estriens.
- Mise sur pied du projet Un fermier dans mon camp de jour, en partenariat avec la Ville de Windsor et L'Alliance Sherbrookoise pour les jeunes en santé, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement d'une communauté nourricière de la ville de Windsor.



AMÉNAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE

Le service d'aménagement et gestion du territoire joue un rôle clé dans le développement harmonieux de la MRC. Il planifie l'occupation du sol, encadre l'urbanisme et veille à la protection du patrimoine et des milieux naturels. L'urbaniste Joey Savaria s'est joint à l'équipe en 2024 pour épauler l'équipe dans ses mandats d'aménagement du territoire. En soutenant les municipalités dans l'application de leurs règlements, le service de l'aménagement favorise le développement d'un territoire durable et résilient. Il gère aussi les cours d'eau, les milieux humides et les forêts, tout en encourageant la mobilité active. Son action assure un équilibre entre développement économique, protection de l'environnement et qualité de vie des citoyens.

9.1 Poursuite de l'entente en urbanisme

La MRC offre des services d'accompagnement en urbanisme aux 18 municipalités de son territoire :

- Production de documents liés à l'urbanisme
- Rédaction de procédures de modification réglementaire, d'avis et de documents exigés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- Soutien-conseil aux directions générales et aux services d'inspection dans la prise de décision en lien avec l'urbanisme

En 2024, l'équipe d'aménagement, en plus de soutenir l'application réglementaire et faire la mise à jour des règlements d'urbanisme, a préparé pour neuf municipalités les

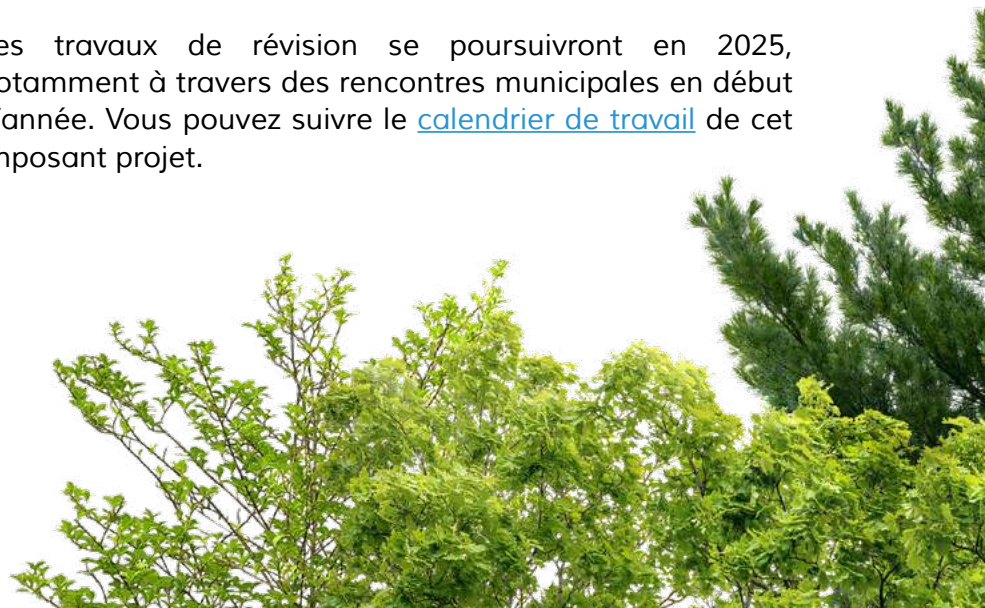
procédures réglementaires modifiant leur plan d'urbanisme pour y intégrer les zones de leur territoire peu végétalisées, fortement imperméabilisées ou encore sujettes à l'effet d'îlot de chaleur. Ces modifications permettent de décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

9.2 Révision du schéma d'aménagement et de développement

Le mandat principal de l'équipe d'aménagement en 2024 aura été la révision du schéma d'aménagement, datant de 2002. Il s'agit d'un outil essentiel qui permet la planification et le développement souhaités pour un territoire.

Dans le cadre des travaux en cours, la MRC intégrera au schéma les récentes planifications sectorielles, afin de s'assurer de la cohérence de l'ensemble des différents outils de planification et de développement par secteur d'activité et de respecter des orientations définies avec les acteurs du territoire. Le schéma révisé intégrera également les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), adoptées en mai 2024.

Les travaux de révision se poursuivront en 2025, notamment à travers des rencontres municipales en début d'année. Vous pouvez suivre le [calendrier de travail](#) de cet imposant projet.



9.3 Patrimoine immobilier

Dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications du Québec, la MRC du Val-Saint-François est porteuse d'un projet estrien, incluant les MRC de Memphrémagog, de Coaticook, du Granit et des Sources, permettant la mise en commun de deux agentes pour les soutenir dans la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du savoir sur le patrimoine immobilier estrien.

Patrimoine religieux

En 2024, les agentes ont accompagné certaines municipalités du Val-Saint-François dans la protection et la requalification de leur église. Ces municipalités ont pu compter sur de l'aide financière pour préserver ces lieux et leur donner un nouvel usage pour la communauté.

Le processus de protection du patrimoine religieux compte plusieurs étapes, soit l'énoncé de valeur, la citation patrimoniale et la requalification.

Portrait des églises protégées en 2024

- Énoncé de valeur : église de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et église Saint-Philémon, à Stoke
- Citation patrimoniale : église St Andrew's, à Melbourne
- Requalification : église de Sainte-Anne-de-La-Rochelle, église Saint-Philémon, à Stoke, et église Saint-Laurent, à Lawrenceville

Inventaire patrimonial

Depuis 2023, les MRC sont dans l'obligation d'élaborer et d'adopter un inventaire des immeubles patrimoniaux sur leur territoire. Pour soutenir ce travail, et conformément

aux règles établies, les agentes ont effectué un inventaire des bâtiments datant d'avant 1940 et constitué une banque de photos, qui permettra de faire l'analyse des bâtiments recensés, afin de déterminer leur valeur patrimoniale. Le travail se poursuit en 2025.

Règlement d'occupation et d'entretien type

Les municipalités sont dans l'obligation d'adopter un règlement d'occupation et d'entretien d'ici avril 2026. Pour répondre à cet impératif, les aménagistes des MRC du Val-Saint-François, de Memphrémagog, de Coaticook, du Granit et des Sources ont convenu d'élaborer un cadre normatif conjoint. Un règlement type a été proposé aux municipalités en fin d'année.

Formation sur la réglementation municipale sur le patrimoine

En collaboration avec les agents en patrimoine de Sherbrooke et du Haut-Saint-François, cinq formations sur la réglementation municipale en patrimoine ont été tenues. Animées par l'Union des municipalités du Québec et offertes aux membres des comités consultatifs d'urbanisme, aux élu.es et au personnel municipal, elles ont réuni au total **169 personnes** provenant de partout en Estrie.



9.4 Réseau cyclable

Depuis 2020, la MRC met en œuvre son Plan directeur vélo 2020-2030, dont la mission est de faire du Val-Saint-François un lieu reconnu pour la pratique du vélo sur tout le territoire, tant pour les citoyens que les visiteurs, grâce à son réseau cyclable de qualité, bien connecté et mettant en valeur les attraits culturels et paysagers. Elle a en d'ailleurs fait son projet Signature Innovation - dans le cadre du volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC du Fond régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Plusieurs actions sont réalisées grâce à ce soutien financier.

En 2024, les actions suivantes ont été réalisées.

- Des travaux d'entretien ont été menés sur le réseau cyclable La Cantonnière pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes : élagage d'arbres, réparation des dommages, amélioration du drainage, ajout de signalisation et entretien des aires de repos.
- Des travaux majeurs de réfection ont été réalisés sur le sentier de l'Ardoise, entre Racine et Valcourt : optimisation du drainage, stabilisation et rehaussement de la piste. Les travaux se poursuivront au printemps 2025 avec l'ajout de poussière de pierre. À l'ouverture, le 15 mai 2025, les cyclistes pourront profiter d'un parcours renouvelé et plus sécuritaire. La MRC a d'ailleurs reçu une **aide financière spéciale de 200 000 \$** du programme PAFIRSPA pour la réalisation de ces travaux.

La MRC invite les cyclistes à respecter les limites du sentier, afin de préserver cet aménagement pour les années à venir.

- Une centrale de prêt d'équipement de vélo a été mise en place pour promouvoir une vie active. La Maison de la famille Les Arbrisseaux voit à la gestion de cette centrale. Les organismes du territoire peuvent ainsi accéder gratuitement à plus d'une trentaine de vélos de différentes tailles et fonctions et à de l'équipement.



9.5 Plan régional des milieux humides et hydriques

Le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) compte parmi les outils de planification de la MRC qui visent à prévenir la perte de milieux humides et hydriques sur le territoire, de protéger les milieux les plus importants en termes de fonction écologique et pour mieux s'adapter au changement climatique.

Pour sa première année d'existence, en 2024, une cinquantaine d'actions ont été réalisées. En voici quelques-unes :

Sensibilisation des propriétaires

Plus de 39 personnes ont été sensibilisées aux milieux humides et hydriques situés sur leur propriété lors de visites terrains. Elles ont pu en apprendre davantage sur les bonnes pratiques de préservation et sur la réglementation qui s'applique.

Atelier de sensibilisation pour enfants

Une activité de sensibilisation a eu lieu au camp de jour de Richmond à l'été 2024. Environ 80 jeunes de 7 à 12 ans ont fait le plein de connaissances, de manière ludique, sur la biodiversité et l'importance des milieux humides et aquatiques, ainsi que sur les espèces exotiques envahissantes qui menacent ces milieux.



Visite de bandes riveraines agricoles

Au Québec, les bandes riveraines agricoles sont obligatoires. Elles permettent de préserver la qualité des cours d'eau, de diminuer l'érosion et de maintenir la biodiversité.

Au cours de l'été, 88 visites de bandes riveraines agricoles ont été effectuées dans le secteur de Valcourt pour observer leur état et informer les producteurs sur les ressources à leur disposition pour les améliorer. À noter que les bandes riveraines visitées sont majoritairement en bon état et peuvent bien remplir leurs fonctions.

Panneaux d'information

Pour mieux faire connaître certains milieux humides et hydriques du Val-Saint-François, cinq panneaux d'information ont été installés sur le réseau cyclable. Ils informent de la présence d'un milieu humide et des différentes fonctions écologiques de celui-ci.

Marquage des égouts pluviaux

Du marquage a été fait pour identifier plusieurs bouches de réseau pluvial dans la MRC, afin d'inviter la population à ne rien verser dans ces installations qui ne servent qu'à recueillir l'eau de pluie.

Accompagnement du milieu pour de la mise en valeur, de la conservation et de la restauration des milieux

La MRC collabore depuis plus d'un an au projet de mise en valeur, de conservation et de restauration de la rivière Noire du secteur de Valcourt, avec le Comité de biodiversité de Valcourt 2030 et d'autres partenaires de la région. Pour soutenir l'avancement de ce projet, la MRC s'est portée volontaire pour être gestionnaire d'une demande au programme de restauration des milieux humides et hydriques (PRCMHH) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Des nouvelles sont attendues en 2025.

Des façons de faire inspirantes pour les autres MRC

Les employés et employées de la MRC côtoient leurs homologues des autres régions du Québec lors de rencontres d'associations et de regroupements professionnels. Ces rencontres sont l'occasion de s'inspirer et de réseauter.

- Lors du colloque régional 2024 de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), Karine Bonneville, directrice de l'aménagement et de la gestion du territoire, a présenté le modèle des portes ouvertes réalisées par la MRC dans le cadre du PRMHH.

- Lors du colloque annuel 2024 de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ), Julie Poulin, géomaticienne et conseillère aux cours d'eau, a présenté le nouveau modèle de politique de gestion des cours d'eau de la MRC, réalisée à la suite de l'entrée en vigueur du PRMHH.



9.6 Service Cours d'eau

La MRC est responsable du bon écoulement des eaux, de la prévention des inondations et de l'encadrement des interventions dans les cours d'eau. Elle veille également à la protection des cours d'eau.

Révision du règlement sur la gestion des eaux pluviales

La MRC, a entamé une réflexion afin de modifier la réglementation associée à la gestion des eaux pluviales lors de certains développement pour tenir compte des changements climatiques.

Nombre record de demandes traitées

En 2024, **114 demandes** liées aux cours d'eau ont été traitées, y compris **26 visites** sur le terrain, ce qui constitue un record. Les demandes proviennent principalement des municipalités, mais aussi de propriétaires, de professionnels et professionnelles et de ministères. Elles concernent notamment l'identification de cours d'eau, l'analyse de la réglementation ou des conseils de gestion de cours d'eau.



9.7 Service régional des forêts

La forêt occupe 71 % du territoire du Val-Saint-François. En plus de contribuer à la diversification économique du territoire, elle contribue également à la qualité de vie en offrant des espaces récréatifs, en embellissant le paysage et en jouant un rôle écosystémique primordial.

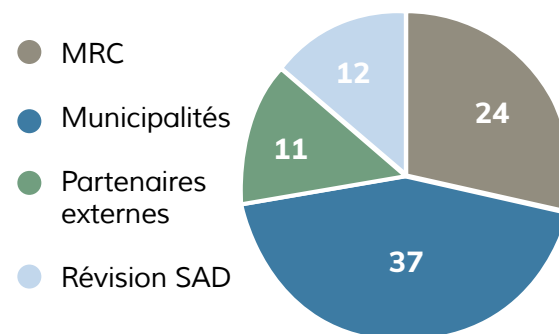
En plus d'émettre des certificats d'autorisation pour les travaux forestiers réalisés sur son territoire, et ce, dans le respect de sa réglementation, la MRC veille à promouvoir les bonnes pratiques forestières afin de favoriser une gestion durable des forêts et la préservation du couvert forestier. Elle offre également un accompagnement en foresterie urbaine aux municipalités, contribuant ainsi à une bonne gestion des milieux boisés urbains. En 2024, un total de **134 interventions forestières** ont été analysées, représentant 1 031 hectares de forêt aménagés, pour un total de 43 certificats d'autorisation délivrés dans 14 des 18 municipalités.

9.8 Service de géomatique et de cartographie

Le service de géomatique de la MRC produit des cartes en ligne, libre d'accès pour la population, des couches d'information géographique pour les municipalités, ainsi que des cartes imprimées. Ces données facilitent la prise de décision et son essentiel à une bonne planification du territoire. Le service participe activement à divers projets de la MRC en traitant des données et en produisant des analyses spatiales, comme celles nécessaires à la révision du schéma d'aménagement et de développement.

En 2024, **84 demandes** ont été traitées représentant 650 heures de service. Les municipalités ont été les plus grandes utilisatrices, mais les partenaires et les citoyens et citoyennes en ont également bénéficié.

Nombre de demandes en géomatique pour l'année 2025



810, montée du Parc, Richmond
(Québec) J0B 2H0

Tél. : 819 826-6505 | info.mrc@mrcvsf.ca
www.val-saint-francois.qc.ca

